



Bulletin Officiel

N°7319 Lundi 10 mars 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION
DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

4

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 26/02/2025)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2024

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SICAV BH OBLIGATAIRE
- SICAV PLUS

COMMUNIQUÉ DU CMF

**Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion
des Assemblées Générales Ordinaires**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;

- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans les quotidiens, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

**Siège social : 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine
2060 La Goulette**

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 07 Mars 2025, a passé en revue l'activité de la société et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024 qui font ressortir les principaux indicateurs suivants :

- Les primes émises s'élèvent à 431,2 MDT contre 388,9 MDT en 2023 soit une augmentation de l'ordre de 11%.
- Les états financiers individuels font apparaître un résultat net au 31/12/2024 de 29,8 MDT contre 27 MDT au 31/12/2023 soit une augmentation de l'ordre de 10%.
- Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net au 31/12/2024 de 27,5 MDT contre 23,3 MDT au 31/12/2023 soit une augmentation de l'ordre de 18%.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le mardi le 22 avril 2024 à 09h30 au siège social 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette et a décidé la distribution d'un dividende de 8,397 dinars par action.

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 07 Mars 2025, a décidé, également, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mardi le 22 avril 2024 à 10H30 au siège social 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette, pour réaliser :

- Opération de split portant la valeur nominale des titres de 10 dinars à 5 dinars;
- Une augmentation de capital par incorporation des réserves à raison de sept (7) actions nouvelles gratuites pour six (6) actions anciennes. La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée pour le 1^{er} janvier 2025.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

La Société l'Accumulateur Tunisien Assad informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration réuni le jeudi 06 février 2025 a accepté la démission de M. Souheil KALLEL de ses fonctions de président du conseil d'administration avec date d'effet le 1er Mars 2025, et décide de nommer M. Sami Ben Ahmed KALLEL en qualité de président du conseil d'administration pour la durée restante de son mandat d'administrateur.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2025 – AS – 0141

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	125,241	125,302
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	175,261	175,341
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	144,340	144,412
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	157,316	157,400
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	149,573	149,630
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	154,926	155,019
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	142,509	142,576
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	58,106	58,137
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,831	42,855
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	145,511	145,589
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	127,596	127,665
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	127,111	127,178
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	109,559	109,621
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	101,964	102,019
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	102,761	102,819
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,368	22,379
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	155,365	155,437
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	149,013	149,078
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,186	14,192
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	215,673	215,786
21	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	En liquidation	En liquidation	En liquidation
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	121,489	121,544
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	126,515	126,580
24	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,648	17,658
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	112,227	112,289
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	107,385	107,429
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,373	2,376
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	77,354	77,365
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	160,156	160,101
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	118,775	118,551
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	133,166	133,229
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	173,244	172,727
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	645,147	643,887
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	146,252	146,221
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	211,101	210,918
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	121,751	121,748
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	163,332	163,203
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	201,020	201,094
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	183,449	183,561
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	30,194	30,110
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	109,969	109,853
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,239	1,238
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,303	1,302
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 753,930	2 756,138
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	284,455	284,537
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,663	3,687
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,214	3,232
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	52,347	52,557
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,525	1,525
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,378	1,393
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,428	1,448
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,808	18,824
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	13,917	14,002
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	19,248	19,251
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 782,679	5 787,354
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	116,492	116,548
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,488	1,493

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	115,386	115,432
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	103,064	103,119
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,587	109,949	111,314	111,375
61 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,439	108,482
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	114,224	114,273
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	109,937	109,996
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	106,834	106,887
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	111,155	111,208
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,595	111,652
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	109,239	109,284
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	108,191	109,435	109,490
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	108,227	108,287
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,471	111,519
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,621	107,675
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	104,069	104,099
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,591	111,644
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	107,180	107,230
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	117,454	117,510
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	109,256	109,308
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	114,148	114,200
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	109,982	110,040
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 096,195	1 096,744
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 913,653	10 919,104
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	107,378	107,415
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	112,762	112,908
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	109,269	109,419
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	69,389	69,511
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	131,433	131,309
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,201	18,200
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	347,731	368,678	367,430
88 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 537,470	2 539,192
89 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	71,144	70,951
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	56,512	56,461
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	113,868	113,800
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,214	11,215
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	19,372	19,347
94 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	21,059	21,009
95 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	18,009	17,977
96 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	107,950	107,383
97 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,562	93,338
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,364	97,188
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	115,774	115,793
100 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	114,070	114,027
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	13,099	13,078
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	106,887	106,869
103 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	89,208	88,938
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	101,697	102,718
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	130,579	132,064
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	165,471	169,177
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	171,696	172,740
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	225,085	225,365
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	206,402	206,663
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	204,179	204,409
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	31,787	31,853
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	12 011,272	12 032,362
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	109,475	110,954
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 686,006	5 692,261
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	12,052	12,088
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	186,099	186,819
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	12 965,809	13 024,178
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 834,754	11 902,750
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	11 028,892	11 041,528
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 843,623	11 865,598
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	11 083,358	11 101,411
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,630	11,689
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	117,518	117,850
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	102,115	102,314
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	133,616	132,998
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 176,643	1 181,249

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite sa mise à jour par le déclassement de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155

32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000

69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233

31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326

69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
----	------------------	-----------------	--

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEEAU 31 DECEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 173 025 072**, un actif net de **D : 172 600 670** et un bénéfice de la période de **D : 3 009 072**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 Décembre 2024, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

1. Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer a la méthode recommandée dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 49 360 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

2. Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 Janvier 2025

Le commissaire aux comptes

Pro Audit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Décembre 2024
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		31/12/2024	31/12/2023
	Notes		
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	138 366 851	113 085 217
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 993 757	6 700 094
b- Obligations et valeurs assimilées		130 373 094	106 385 123
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		34 651 931	28 946 307
a- Placements monétaires	3 - 3	33 909 366	28 822 634
b- Disponibilités		742 565	123 673
AC 3 - Créances d'exploitation		6 290	46 796
TOTAL ACTIF		173 025 072	142 078 320
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	365 176	300 456
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	59 226	162 848
TOTAL PASSIF		424 402	463 304
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	3 - 7	161 055 260	132 556 103
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		11 545 410	9 058 913
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)		-	-
b- Sommes capitalisables de la période		11 545 410	9 058 913
ACTIF NET		172 600 670	141 615 016
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		173 025 072	142 078 320

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du-01 Octobre au 31 Décembre 2024

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
	Notes				
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	2 339 491	8 637 283	2 023 948	8 087 122
a- Dividendes		-	-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 339 491	8 637 283	2 023 948	8 087 122
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	1 075 729	4 124 562	803 948	2 401 078
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 415 220	12 761 845	2 827 896	10 488 200
- <u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	365 176	1 370 065	300 456	1 172 262
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 050 044	11 391 780	2 527 440	9 315 938
- <u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	60 961	239 814	50 372	215 006
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 989 083	11 151 966	2 477 068	9 100 932
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(16 304)	393 444	147 041	(42 019)
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		2 972 779	11 545 410	2 624 109	9 058 913
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		16 304	(393 444)	(147 041)	42 019
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 344	36 664	9 140	(46 901)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		10 645	29 949	1 074	104 126
Frais de négociation de titre		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 009 072	11 218 579	2 487 282	9 158 157

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2024

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a- Résultat d'exploitation	2 989 083	11 151 966	2 477 068	9 100 932
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	9 344	36 664	9 140	(46 901)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	10 645	29 949	1 074	104 126
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>				
	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>				
a- Souscriptions	79 833 794	125 355 575	71 643 419	100 837 733
* Capital	55 772 100	88 882 800	53 580 200	76 288 500
* Régularisation des sommes non capitalisables	19 047 757	30 345 042	13 674 809	19 466 809
* Régularisation des sommes capitalisables	5 013 937	6 127 733	4 388 410	5 082 424
b- Rachats	(80 397 424)	(105 588 500)	(68 773 822)	((111 571 859))
* Capital	(56 180 100)	(74 437 300)	(51 411 300)	(84 807 600)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(19 187 083)	(25 416 911)	(13 121 153)	(21 639 816)
* Régularisation des sommes capitalisables	(5 030 241)	(5 734 289)	(4 241 369)	(5 124 443)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 445 442	30 985 654	5 356 879	(1 575 969)
<u>AN 4 - Actif net</u>				
a- En début de période	170 155 228	141 615 016	136 258 137	143 190 985
b- En fin de période	172 600 670	172 600 670	141 615 016	141 615 016
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	1 204 559	1 056 024	1 034 335	1 141 215
b- En fin de période	1 200 479	1 200 479	1 056 024	1 056 024
VALEUR LIQUIDATIVE	143,777	143,777	134,102	134,102
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,78%	7,21%	1,80%	6,88%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-4 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			125 642 200	130 373 094	75,35%	75,53%	
Titres émis par le Trésor			95 306 000	98 487 794	56,92%	57,06%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 614 504	0,93%	0,94%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 073 384	4,09%	4,10%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 423 213	1,40%	1,40%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 131 566	3,54%	3,55%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 214 849	5,33%	5,34%	
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	20 000	2 000 000	2 099 235	1,21%	1,22%	
EMP NAT 24 1T CBTF	TNUWXR58DVH5	80 000	8 000 000	8 551 592	4,94%	4,95%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 861 607	1,08%	1,08%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 068 332	0,62%	0,62%	
EMP NAT T1 2021 CB TF	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 354 893	5,98%	6,00%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 601 757	0,93%	0,93%	
EMP NAT 2024 T3 CB TF	TNFC8O7A98F4	40 000	4 000 000	4 094 510	2,37%	2,37%	
EMP NAT 2024 T4 CB TF	TN9092FJVKK8	70 000	7 000 000	7 039 093	4,07%	4,08%	
EMP NAT 2024 T4 CB TV	TN45VKDAPM79	30 000	3 000 000	3 016 633	1,74%	1,75%	
EMP NAT 21 T2 CB TF	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 370 323	8,88%	8,91%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 997 829	4,62%	4,63%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 932 312	4,58%	4,60%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	521 976	0,30%	0,30%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	520 186	0,30%	0,30%	
Titres émis par des sociétés			30 336 200	31 885 300	18,43%	18,47%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 153 046	1,82%	1,83%	BB
TLF 2024-1 FIXE 10.60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 053 203	0,61%	0,61%	BBB
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	24 000	1 920 000	2 044 654	1,18%	1,18%	
TLF 2024-2	TNIPE0BZ0LR6	18 000	1 800 000	1 843 910	1,07%	1,07%	BBB
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	20 000	1 600 000	1 714 570	0,99%	0,99%	BBB+
ATL 2024-2	TNTUDMZLCA16	5 000	500 000	502 317	0,29%	0,29%	BBB+
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	200 000	209 306	0,12%	0,12%	AAA.TN
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	300 000	314 594	0,18%	0,18%	AAA
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	15 000	600 000	639 200	0,37%	0,37%	A B
A.BANK 2020-03 CG TF	TN000340678	5 000	400 000	426 626	0,25%	0,25%	A B
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 000 000	2 115 159	1,22%	1,23%	A B
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	10 000	200 000	212 837	0,12%	0,12%	ATB
BTE 2019-1 CA TF	TN0001300664	7 500	150 000	162 911	0,09%	0,09%	BH
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	150 000	162 593	0,09%	0,09%	BTE
BTK 2024-1	TN3Z8BRRN997	5 000	500 000	501 378	0,29%	0,29%	ETAT

CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	150 000	150 932	0,09%	0,09%	BBB-
ENDA TAMWEEL 2024-1	TNCYYRNQ4UA6	25 000	2 500 000	2 595 277	1,50%	1,50%	BBB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	300 000	318 448	0,18%	0,18%	BB+
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	600 000	606 830	0,35%	0,35%	F2
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 020 000	1 080 523	0,62%	0,63%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	1 280 000	1 364 445	0,79%	0,79%	
HL 2024-1 FIXE 10.70%	TNAQSF8ZD1W1	15 000	1 500 000	1 587 945	0,92%	0,92%	BBB
STB 2010/1	TN0002601045	10 000	66 200	68 384	0,04%	0,04%	STB
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	20 000	400 000	423 934	0,25%	0,25%	STB
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601219	5 000	300 000	318 805	0,18%	0,18%	STB
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	1 800 000	1 915 011	1,11%	1,11%	STB
TAYSIR 2024-1	TNEDMOU67Y09	20 000	2 000 000	2 037 747	1,18%	1,18%	BBB
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	200 000	211 758	0,12%	0,12%	
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	160 000	167 673	0,10%	0,10%	BBB+
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	20 000	2 000 000	2 167 926	1,25%	1,26%	BBB-
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	240 000	243 351	0,14%	0,14%	BB+
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	20 000	700 000	712 372	0,41%	0,41%	UIB
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	800 000	857 635	0,50%	0,50%	BH
Titres OPCVM			7 990 673	7 993 757	4,62%	4,63%	
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	51 974	7 990 673	7 993 757	4,62%	4,63%	
Total Général			133 632 873	138 366 851	79,97%	80,17%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **33 909 366** dinars au 31-12-2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif	% Actif Net	Emetteur
Certificats de Dépôt				16 965 405	16 983 208	9,82%	9,84%	
CD301224/090125TANIT-BNA	TNJ7QEGH2R98	10	8,99%	5 988 043	5 990 435	3,46%	3,47%	BNA
CD231224/020125TANIT-BNA	TNNH0IN31EG0	10	8,99%	1 996 014	1 999 601	1,16%	1,16%	BNA
CD231224/020125TANIT-BTE	TNNQ0S4G7Z48	10	9,19%	1 496 944	1 499 694	0,87%	0,87%	BTE
CD241224/030125TANIT-BTE	TNO5LGSQ9O44	10	9,19%	997 963	999 593	0,58%	0,58%	BTE
CD241224/030125TANIT-BTL	TNCU55LTU2O6	10	9,99%	997 786	999 557	0,58%	0,58%	BTL
CD271224/060125TANIT-AB	TNXZUR3LZGY4	10	9,05%	3 991 976	3 995 988	2,31%	2,32%	AMEN BANK
CD271224/060125TANIT-BTL	TN0TG3VDJWA4	10	9,99%	1 496 679	1 498 340	0,87%	0,87%	BTL
Pension Livrée				16 517 816	16 926 158	9,78%	9,81%	
PL090724/150125TANIT-BTE		190	9,47%	1 018 444	1 065 596	0,62%	0,62%	BTE
PL300924/280125TANIT-BTL		120	9,59%	500 000	512 387	0,30%	0,30%	BTL
PL021024/290125TANIT-BTL		119	9,59%	3 500 000	3 584 845	2,07%	2,08%	BTL
PL041024/110225TANIT-BTL		130	9,59%	5 000 000	5 118 543	2,96%	2,97%	BTL
PL041024/310125TANIT-AB		119	9,05%	6 499 372	6 644 787	3,84%	3,85%	AMEN BANK
Total				33 483 221	33 909 366	19,60%	19,65%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **742 565** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts à vue	742 565	123 673
Total	742 565	123 673

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **6 290** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Annuité EO AMEN BANK SUB 2009 (A) échue à encaisser	-	41 744
Agios Crédeurs à encaisser	4 996	5 052
Solde des Souscriptions/Rachats	1 294	-
Total	6 290	46 796

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **365 176** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	64 443	53 022
Rémunération du distributeur à payer	300 733	247 434
Total	365 176	300 456

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à **59 226** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Solde des Souscriptions/Rachats	-	83 501
Jetons de présence	15 000	15 000
Redevances CMF à payer	14 454	11 849
Honoraires CAC à payer	27 319	27 433
TCL à payer	2 453	2 330
Retenue à la source sur CD281223/170124TANIT-TSB	-	1 159
Intérêts intercalaires encaissés d'avance	-	21 576
Total	59 226	162 848

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-12-2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023	
Montant	132 556 103
Nombre de titres	1 056 024
Nombre d'actionnaires	1 927
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	88 882 800
Nombre de titres émis	888 828
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(74 437 300)
Nombre de titres rachetés	(744 373)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	36 664
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres	29 949
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	9 058 913
Régularisation du résultat incorporé à la VL	1 239 181
Régularisation des sommes non capitalisables	3 688 950
Capital au 31-12-2024	
Montant	161 055 260
Nombre de titres	1 200 479
Nombre d'actionnaires	2 238

(*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2024

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2024 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	9 100 932	(42 019)	1 239 181	10 298 094
Exercice en cours	11 151 966	-	393 444	11 545 410

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 la somme de **2 339 491 dinars** et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 Au 31/12/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des BTA	1 699 429	6 213 878	1 382 682	5 437 577
Revenus des obligations	640 062	2 423 405	641 266	2 649 545
TOTAL	2 339 491	8 637 283	2 023 948	8 087 122

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 la somme de **1 075 729 dinars** et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 Au 31/12/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023
Intérêts des placements à termes	1 025 203	3 878 866	768 173	1 495 527
Intérêts des certificats de dépôts	50 526	245 696	35 775	905 551
Total	1 075 729	4 124 562	803 948	2 401 078

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 à **365 176 dinars** et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 Au 31/12/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	64 443	241 776	53 022	206 870
Rémunération du distributeur	300 733	1 128 289	247 434	965 392
Total	365 176	1 370 065	300 456	1 172 262

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 à **60 961 dinars** et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 Au 31/12/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023
Redevances CMF	42 962	161 184	35 348	137 913
Honoraires commissaires aux comptes	7 202	27 204	5 933	31 142
Autres charges AGO amortis	(2 039)	3 856	(1 830)	5 126
Jetons de présence	3 740	15 000	3 781	15 000
TCL	8 962	31 531	6 984	25 063
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	400
Autres charges	134	639	156	362
Total	60 961	239 814	50 372	215 006

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $365\,176 / 170\,569\,707 = 0,21\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $60\,961 / 170\,569\,707 = 0,04\%$.

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEEAU 31 DECEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Mars 2022 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 101 181 585**, un actif net de **D : 97 685 094** et un bénéfice de la période de **D : 1 727 488**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 31 Décembre 2024, conformément au système comptable des entreprises.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » des dispositions du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 Janvier 2025

Le commissaire aux comptes

ProAudit

Mr Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Décembre 2024
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	77 473 594	75 853 521
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 593 516	4 237 486
b- Obligations et valeurs assimilées		73 880 078	71 616 035
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3 - 3	23 682 194	19 986 566
a- Placements monétaires		20 361 274	13 939 964
b- Disponibilités		3 320 920	6 046 602
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 5	25 797	647 261
TOTAL ACTIF		101 181 585	96 487 348
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 7	136 615	129 443
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 8	3 359 876	459 317
TOTAL PASSIF		3 496 491	588 760
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	3 - 6	91 029 119	89 851 938
CP 2 - Sommes distribuables		6 655 975	6 046 650
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		481	73
b - Sommes distribuables de l'exercice		6 655 494	6 046 577
ACTIF NET		97 685 094	95 898 588
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		101 181 585	96 487 348

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2024

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
	Notes				
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	3 – 2	1 342 313	5 132 513	1 360 935	5 564 471
a- Dividendes		-	-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 342 313	5 132 513	1 360 935	5 564 471
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3 – 4	523 166	1 938 835	373 077	1 403 651
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 865 479	7 071 348	1 734 012	6 968 122
-					
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3 – 9	134 834	511 909	127 048	538 951
-					
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 730 645	6 559 439	1 606 964	6 429 171
-					
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3 – 10	44 545	167 416	40 016	171 105
-					
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 686 100	6 392 023	1 566 948	6 258 066
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		70 937	263 471	(30 304)	(211 489)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 757 037	6 655 494	1 536 644	6 046 577
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(70 937)	(263 471)	30 304	211 489
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		35 398	(90 819)	(410 357)	(488 335)
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		5 990	225 589	461 913	771 691
Frais de négociation de titre		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 727 488	6 526 793	1 618 504	6 541 422

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2024

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 727 488	6 526 793	1 618 504	6 541 422
a- Résultat d'exploitation	1 686 100	6 392 023	1 566 948	6 258 066
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	35 398	(90 819)	(410 357)	(488 335)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	5 990	225 589	461 913	771 691
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	6 046 175	-	5 667 105
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>				
a- Souscriptions	22 354 609	66 565 365	12 408 184	57 441 079
* Capital	21 084 600	64 188 800	11 739 600	56 131 000
* Régularisation des sommes non distribuables	(88 150)	(295 469)	(66 170)	(393 589)
* Régularisation des sommes distribuables	1 358 159	2 672 034	734 754	1 703 668
b- Rachats	(109 677 346)	(65 259 477)	(13 935 236)	(68 117 056)
* Capital	(106 656 800)	(63 146 400)	(13 247 000)	(66 673 700)
* Régularisation des sommes non distribuables	509 354	295 480	76 824	471 810
* Régularisation des sommes distribuables	(3 529 900)	(2 408 557)	(765 060)	(1 915 166)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 240 489	1 786 506	91 452	(9 801 660)
AN 4 - Actif net				
a- En début de période	94 444 605	95 898 588	95 807 136	105 700 248
b- En fin de période	97 685 094	97 685 094	95 898 588	95 898 588
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	899 431	903 493	918 567	1 008 920
b- En fin de période	913 917	913 917	903 493	903 493
VALEUR LIQUIDATIVE	106,886	106,886	106,142	106,142
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,13%	7,01%	7,00%	6,68%

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des Finances le 14 avril 1997.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions des Normes Comptables T unisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV «BH OBLIGATAIRE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2024 et se détaille ainsi :

	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2024	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titre	-		71 563 652	73 880 078	73,02%	75,63%	
Titres de l'Etat	-		49 150 000	50 665 013	50,07%	51,87%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	22 500	2 250 000	2 270 398	2,24%	2,32%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	22 500	2 250 000	2 271 762	2,25%	2,33%	
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	16 000	1 600 000	1 679 388	1,66%	1,72%	
EMP NAT 2024 T4 CB TF	TN9092FJVKK8	35 000	3 500 000	3 519 546	3,48%	3,60%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	10 000	1 000 000	1 040 372	1,03%	1,07%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	2 000	200 000	213 275	0,21%	0,22%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	30 000	3 000 000	3 073 023	3,04%	3,15%	
EMP NAT 2024 T3 CB TF	TNFC807A98F4	25 000	2 500 000	2 559 068	2,53%	2,62%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	30 000	3 000 000	3 071 616	3,04%	3,14%	

EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	34 500	3 450 000	3 684 041	3,64%	3,77%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	10 000	1 000 000	1 066 377	1,05%	1,09%	
EMP NAT 21 T2 CB TF	TN0008000895	105 000	10 500 000	10 759 226	10,63%	11,01%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	20 000	2 000 000	2 087 903	2,06%	2,14%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHYZ8T348	7 000	700 000	707 269	0,70%	0,72%	
EMP NAT T2 2024 CB TV	TNC6WBFURIQ8	4 000	400 000	419 703	0,41%	0,43%	
EMP NAT 22 1T CBTf	TNHG2VXQ3BG0	10 000	1 000 000	1 056 375	1,04%	1,08%	
EMP NAT T1 2021 CB TF	TN0008000838	20 000	2 000 000	2 070 979	2,05%	2,12%	
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	5 000	500 000	524 203	0,52%	0,54%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	30 000	3 000 000	3 065 783	3,03%	3,14%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	23 000	2 300 000	2 457 164	2,43%	2,52%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	30 000	3 000 000	3 067 542	3,03%	3,14%	
Obligations de sociétés	-		22 413 652	23 215 065	22,94%	23,77%	
A. BANK 2010	TN000340040	35 000	232 855	238 370	0,24%	0,24%	A B
A. LEASE 2022-1 CA TF	TN0003400348	5 000	300 000	306 640	0,30%	0,31%	TIJARI LEASING
A.BANK 2008 CB TF	TN0003400330	7 500	150 000	154 984	0,15%	0,16%	AMEN BANK
A.BANK 2010	TN0002601045	40 000	265 897	272 200	0,27%	0,28%	A B
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0007310543	20 000	800 000	852 266	0,84%	0,87%	A B
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	31 000	2 480 000	2 622 797	2,59%	2,68%	A B
ABC 2020-1 CA TF	TN0007310444	5 000	100 000	104 653	0,10%	0,11%	AAA.TN
ATB 2017 CB TV	TN0001900844	37 500	750 000	798 140	0,79%	0,82%	ATB
ATL 2021-1 CA TF	TN0004620134	10 000	600 000	644 569	0,64%	0,66%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TNAGSVAWF5T2	15 000	1 200 000	1 285 928	1,27%	1,32%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TN0003400355	3 000	240 000	257 186	0,25%	0,26%	BBB+
ATL 2024-2	TN4J4VCBM14O	5 000	500 000	502 317	0,50%	0,51%	BBB+
ATTIJARI LEASING 2024-1	TN0007340128	2 500	250 000	266 553	0,26%	0,27%	BB
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	25 000	2 500 000	2 627 538	2,60%	2,69%	BB
BTK 2009	TN0004201471	15 000	99 300	105 207	0,10%	0,11%	BTK
BTK 2024-1	TN0002601201	10 000	1 000 000	1 002 756	0,99%	1,03%	ETAT
CIL 2020 -1 CA TF	TNY1F6BOX6F5	5 000	50 000	50 311	0,05%	0,05%	BBB-
CIL 2023-1 TF 10.55%	TN0003600640	5 000	400 000	418 499	0,41%	0,43%	BBB
ENDA TAMWEEL 2024-1	TN0007310550	10 000	1 000 000	1 038 111	1,03%	1,06%	BBB
HL 2017-3	TN0003400405	15 000	300 000	318 448	0,31%	0,33%	BB+
HL 2020-02	TN0003100716	18 160	363 200	367 335	0,36%	0,38%	F2
HL 2020-03	TN0003400355	12 000	480 000	516 526	0,51%	0,53%	BB+
HL 2022-1	TN0003100716	17 000	1 020 000	1 080 523	1,07%	1,11%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TN0006610430	10 000	800 000	852 778	0,84%	0,87%	
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TN0007780067	15 000	1 200 000	1 277 909	1,26%	1,31%	
SERVICOM 2016	TN0002600997	5 000	300 000		0,00%	0,00%	SERVICOM
STB 2010/1	TN0007310360	20 000	132 400	136 768	0,14%	0,14%	STB
STB 2020-1 CA TF	TN0002601151	6 000	120 000	127 180	0,13%	0,13%	STB
TAYSIR 2024-1	TN0001901081	10 000	1 000 000	1 018 873	1,01%	1,04%	BBB
TL 2017-2	TN77U54Q5NV3	10 000	200 000	211 758	0,21%	0,22%	
TLF 2019-1	TN0003400660	4 000	160 000	167 673	0,17%	0,17%	BBB+

TLF 2019-1	TN0004700704	7 500	300 000	314 386	0,31%	0,32%	BBB+
TLF 2020 CA TF	TNFUHZ3R7VR5	7 000	280 000	301 203	0,30%	0,31%	
TLF 2021 CA TF	TNL7VQZVHR54	6 000	240 000	243 351	0,24%	0,25%	BB+
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TN0003100674	5 000	500 000	541 981	0,54%	0,55%	BBB-
TLF 2024-2	TNMA55MMDD46	6 000	600 000	614 637	0,61%	0,63%	BBB
TLF 2024-2	TNMA55MMDD46	7 000	700 000	717 076	0,71%	0,73%	BBB
WIFAK BANK 2022-2	TN0004700712	10 000	800 000	857 635	0,85%	0,88%	BH
Titres des OPCVM	-		3 405 479	3 593 516	3,55%	3,68%	
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	7 502	1 149 844	1 153 830	1,14%	1,18%	
FCP LEPTIS OBLIG CAP	TN61WGDL6QD5	3 440	350 154	364 692	0,36%	0,37%	
FCP LEPTIS OBLIG	TN27940GC8H0	3 404	350 121	360 735	0,36%	0,37%	
TUNISIE SICAV	TN0002100998	3 343	299 787	414 111	0,41%	0,42%	
INTER OBLG SICAV	TN0003900164	8 313	1 000 004	1 043 913	1,03%	1,07%	
SICAV BH CAP	TN0001900760	6 060	255 569	256 235	0,25%	0,26%	
Total Général	-		74 969 131	77 473 594	76,57%	79,31%	

(*) Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième, sixième, septièmes et huitièmes échéances de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019, le 12 Août 2019, le 12 Février 2020 et le 12 Août 2020 n'ont pas été réglé aux échéances convenues.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 200.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ».

La SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation pour un montant de 200.000 Dinars.

SICAV BH Obligataire a convenu à un accord de restructuration de cet emprunt qui a été validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de rémunération de l'emprunt qui passe de 8.2% à 11.6% et le rééchelonnement de la créance. Cet accord n'a pas été respecté.

SICAV BH Obligataire a constaté au cours de l'année 2021 une dépréciation de 259 820 Dinars sur ce titre.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres affichent un solde de **1 342 313** dinars au 31-12-2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Période Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des obligations	445 472	1 820 247	561 441	2 479 846
Revenus des titres de l'Etat	896 841	3 312 266	799 494	3 084 625
Total	1 342 313	5 132 513	1 360 935	5 564 471

3-3 Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les disponibilités s'élèvent au 31-12-2024 à **23 682 194** Dinars et se détaillent comme suit :

a- Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à **20 361 274 Dinars**, et se détaille comme suit :

Désignation	Code ISIN	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2024	% Actif	E mett eur
Certificats de Dépôt					11 975 224	11 989 306	11,85%	
CD271224/060125LAOUINA	TNOFJNZYAMI1	2	10	8,99%	998 007	999 004	0,99%	BH
CD301224/090125MENZAH8	TNZUU0BDANE9	1	10	8,99%	499 004	499 203	0,49%	BH
CD251224/040125KALAASGHIR	TNL1YBNNF3A5	1	10	8,99%	499 004	499 701	0,49%	BH
CD271224/060125KELIBIA	TNOFJNZYAMI1	1	10	8,99%	499 004	499 502	0,49%	BH
CD271224/060125ENNASR	TNOFJNZYAMI1	1	10	8,99%	499 004	499 502	0,49%	BH
CD251224/040125SOUSSECORN	TNL1YBNNF3A5	1	10	8,99%	499 004	499 701	0,49%	BH
CD231224/020125BHO-BTE	TNNQ0S4G7Z48	6	10	9,19%	2 993 889	2 999 389	2,96%	BTE
CD241224/030125BHO-BTL	TNCU55LTU2O6	4	10	9,99%	1 995 572	1 999 114	1,98%	BTL
CD301224/090125BHO-BTE	TNRWJZYJNRD0	3	10	9,19%	1 496 944	1 497 556	1,48%	BTE
CD301224/090125BHO-BNA	TNJ7QEGH2R98	2	10	8,99%	998 007	998 405	0,99%	BNA
CD301224/090125BHO-BTL	TN8WW262TBM3	2	10	9,99%	997 786	998 229	0,99%	BTL
Pension Livrée					7 999 205	8 371 968	8,27%	
PL050724/070125BHO-TSB		1	90	9,47%	2 999 265	3 141 280	3,10%	TSB
PL080724/070125BHO-BNA		1	93	9,47%	3 499 940	3 662 900	3,62%	BNA
PL150724/100225BHO-BTL		1	67	9,57%	1 500 000	1 567 788	1,55%	BTL
TOTAL					19 974 429	20 361 274	20,12%	

Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **3 320 920** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en banque	3 320 920	6 046 602
Total	3 320 920	6 046 602

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **523 166 Dinars** pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Intérêts des comptes à terme	410 051	1 559 983	231 114	434 069
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	-	15 216
Intérêts des certificats de dépôt	113 115	378 852	141 963	954 366
Total	523 166	1 938 835	373 077	1 403 651

3-5 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **25 797** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Titres de créance échus (A)	86	86
Agios créditeurs à encaisser	8 063	3 667
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	626 160
Compte d'attente	17 348	17 348
Différence de règlement à constater (B)	300	-
Total	25 797	647 261

(A) Les sommes en principal se rapportant à la cinquième, sixième, septième et huitième échéance de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « *SERVICOM 2016* », considérées comme impayées par la SICAV BH Obligataire, et dont le montant s'élève à 200 000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une provision pour dépréciation de 200.000 Dinars a été constatée sur cette créance. Les fractions intérêts conventionnels et intérêts de retard se rapportant à la cinquième échéance, et qui ont été reclassé parmi les Titres de créances échus, ont fait l'objet de réservation d'intérêts pour un montant de 17.370 Dinars.

(B) Il s'agit d'une différence de règlement dégagée, suite à la mise en paiement de la quinzième et dernière échéance. de l'emprunt « *BNA SUB 2009* » et qui a été constatée en résultat au cours du mois de janvier 2025.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-12-2024 se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	89 851 938	100 033 061
Nombre de titres	903 493	1 008 920
Nombre d'actionnaires	850	911
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	64 188 800	56 131 000
Régul. des sommes non distribuables	(295 469)	(393 589)
Nombre de titres émis	641 888	561 310
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	(63 146 400)	(66 673 700)
Régul. des sommes non distribuables	295 480	471 810
Nombre de titres rachetés	631 464	666 737
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(90 819)	(488 335)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	225 589	771 691
Frais de négociation des titres	-	-
Capital au 31 Décembre		
Montant	91 029 119	89 851 938
Nombre de titres	913 917	903 493
Nombre d'actionnaires	913	850

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **136 615** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	135 425	128 253
Rémunération du dépositaire à payer	1 190	1 190
Total	136 615	129 443

3-8 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à **3 359 876** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Solde des souscriptions Rachats	2 948 808	-
Jetons de présence à payer	28 125	28 125
Actionnaires dividendes à payer	346 696	386 619
Etat retenues à la source	49	17
Honoraires commissaire aux comptes à payer	25 473	26 283
Redevances CMF à payer	8 524	7 782
TCL à payer	1 454	1 412
Autres rémunérations	729	167
Compte d'attente passif	18	3 518
Intérêts intercalaires encaissés d'avance	-	5 394
Total	3 359 876	459 317

3-9 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 à **134 834** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	134 543	510 719	126 753	537 761
Rémunération du dépositaire	291	1 190	295	1 190
Total	134 834	511 909	127 048	538 951

3-10 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 à **44 545** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Redevances CMF	24 462	92 858	23 318	98 047
Honoraires commissaire aux comptes	6 763	24 664	4 801	25 025
Jetons de présence	7 012	28 125	7 089	28 125
Rémunération du Directeur Général	879	3 523	516	2 000
Contribution Sociale de Solidarité	-	400	-	400
TCL	5 311	17 542	4 237	17 331
Autres charges	118	304	55	177
Total	44 545	167 416	40 016	171 105

4 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $134\,834 / 97\,250\,207 = 0,13\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $44\,545 / 97\,250\,207 = 0,05\%$

5 - Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH OBLIGATAIRE est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,55% applicable depuis le 18 septembre 2020 (0,45%TTC auparavant) et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui s'élève à 1 190 DT TTC par an (prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire).

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 23.535.699, un actif net de D : 23.521.946 et un bénéfice de la période de D : 189.885.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 23 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>12 331 140</u>	<u>374 486</u>
Actions et droits rattachés		314 235	45
Obligations et valeurs assimilées		10 884 697	347 068
Tires des Organismes de Placement Collectif		<u>1 132 208</u>	<u>27 374</u>
Placements monétaires et disponibilités		<u>11 118 570</u>	<u>193 311</u>
Placements monétaires	5	11 118 570	193 311
Créances d'exploitation	6	<u>85 988</u>	<u>3</u>
TOTAL ACTIF		<u>23 535 699</u>	<u>567 799</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	10 817	581
Autres créditeurs divers	8	2 935	1 233
TOTAL PASSIF		<u>13 753</u>	<u>1 814</u>
ACTIF NET			
Capital	9	22 485 313	547 090
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 036 633	18 895
ACTIF NET		<u>23 521 946</u>	<u>565 985</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>23 535 699</u>	<u>567 799</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Année 2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	56 167	72 132	5 211	26 651
Revenus des actions		-	2 453	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		56 167	69 679	5 211	26 648
Revenus des placements monétaires	11	10 448	18 083	2 499	7 594
Revenus des prises en pension	12	135 196	141 824	-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		201 811	232 039	7 710	34 245
Charges de gestion des placements	13	(15 401)	(21 568)	(1 849)	(8 436)
REVENU NET DES PLACEMENTS		186 411	210 471	5 861	25 809
Autres charges	14	(6 717)	(7 593)	(261)	(1 193)
Contribution Sociale de Solidarité		(100)	(600)	(100)	(600)
RESULTAT D'EXPLOITATION		179 594	202 278	5 500	24 016
Régularisation du résultat d'exploitation		837 888	834 355	(4 131)	(5 121)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 017 481	1 036 633	1 369	18 895
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(837 888)	(834 355)	4 131	5 121
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		10 428	9 544	(5 005)	(4 853)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		136	10 800	6 150	10 502
Frais de négociation de titres		(273)	(273)	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		189 885	222 348	6 645	29 665

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2024</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>189 885</u>	<u>222 348</u>	<u>6 645</u>	<u>29 665</u>
Résultat d'exploitation	179 594	202 278	5 500	24 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 428	9 544	(5 005)	(4 853)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	136	10 800	6 150	10 502
Frais de négociation de titres	<u>(273)</u>	<u>(273)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>22 698 683</u>	<u>22 733 613</u>	<u>(148 175)</u>	<u>(314 346)</u>
Souscriptions				
- Capital	24 744 429	26 294 011	428 791	1 395 950
- Régularisation des sommes non distribuables	1 393 608	1 450 639	16 047	48 611
- Régularisation des sommes distribuables	1 029 131	1 045 639	12 121	23 934
Rachats				
- Capital	(4 048 770)	(5 559 136)	(567 603)	(1 694 769)
- Régularisation des sommes non distribuables	(228 472)	(286 256)	(21 280)	(59 018)
- Régularisation des sommes distribuables	(191 244)	(211 285)	(16 252)	(29 054)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>22 888 568</u>	<u>22 955 961</u>	<u>(141 530)</u>	<u>(284 681)</u>
ACTIF NET				
En début de période	633 378	565 985	707 515	850 666
En fin de période	23 521 946	23 521 946	565 985	565 985
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	8 492	7 924	10 013	12 421
En fin de période	308 246	308 246	7 924	7 924
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>76,309</u>	<u>76,309</u>	<u>71,427</u>	<u>71,427</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>2,31%</u>	<u>6,84%</u>	<u>1,09%</u>	<u>4,29%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6-Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024, à D : 12.331.140 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	Actions & droits rattachés		300 282	314 235	1,34%
TN0007270010	TPR	9	27	57	0,00%
TN0007670011	DELICE HOLDING	4 083	55 937	66 402	0,28%
TN0006060016	STAR	1 392	244 318	247 776	1,05%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		1 130 426	1 132 208	4,81%
TN0002100998	TUNISIE SICAV	9 140	1 130 426	1 132 208	4,81%
	Obligations et valeurs assimilées		10 804 208	10 884 697	46,27%
	Obligations des sociétés		2 212 308	2 231 506	9,49%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	400	32 000	32 431	0,14%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	90	7 200	7 299	0,03%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	2 300	46 000	49 200	0,21%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	30	1 608	1 651	0,01%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2	20 000	2 000 000	2 010 435	8,55%
TN0001300607	BTE 2010 B	600	18 000	18 244	0,08%
TNCYRNRQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 CA TF	400	40 000	41 524	0,18%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	1 250	50 000	52 922	0,22%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	500	17 500	17 800	0,08%
	Emprunt National		8 500 000	8 550 159	36,35%
TNGCLJS7FYQ7	EMPRUNT NATIONAL T4 2024 CC TF	70 000	7 000 000	7 039 691	29,93%
TNGCLJS7FYQ7	EMPRUNT NATIONAL T4 2024 CC TF	15 000	1 500 000	1 510 468	6,42%
	Bons du Trésor Assimilables		91 900	103 032	0,44%
TN0008000622	BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	103 032	0,44%
	Total		12 234 916	12 331 140	52,42%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				52,39%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2024 à D : 11.118.570, contre D : 193.311 au 31.12.2023, et se détaille comme suit

Code ISIN	Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	BTCT	135 000	123 751	131 112	0,56%
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025 - 8,99 %	80 000	73 334	77 475	0,33%
TNUEJGZNL629	BTC 52 SEMAINES 11/02/2025 - 8,99 %	55 000	50 417	53 637	0,23%
	Dépôt à vue		2 248 044	2 249 293	9,56%
	Amen bank pasteur		2 248 044	2 249 293	9,56%
	Certificats de dépôt	6 500 000	6 478 212	6 485 055	27,57%
TNXR91Q5LO27	Certificat de dépôt QNB au 02/01/2025 au taux de 9,99% pour 10 jours	2 000 000	1 995 572	1 999 557	8,50%
TNFLDV70ES37	Certificat de dépôt BT au 15/01/2025 au taux de 9,24% pour 20 jours	1 500 000	1 493 871	1 495 710	6,36%
TNRVRN1QESL5	Certificat de dépôt BT au 05/02/2025 au taux de 9,49% pour 40 jours	500 000	495 826	496 348	2,11%
TN4Q0ZWDSO45	Certificat de dépôt BIAT au 10/01/2025 au taux de 8,99% pour 10 jours	2 000 000	1 996 014	1 996 413	8,49%
TN96RV9W8J77	Certificat de dépôt AMEN BANK au 31/01/2025 au taux de 8,99% pour 30 jours	500 000	496 927	497 026	2,11%
	Créances sur opérations de pensions livrées		2 241 354	2 253 110	9,58%
	Pension livrée BIAT au 26/03/2025 (132 jours) au taux de 8,99%		141 107	142 798	0,61%
	Pension livrée BIAT au 24/03/2025 (123 jours) au taux de 8,99%		400 011	404 107	1,72%
	Pension livrée BIAT au 30/06/2025 (206 jours) au taux de 8,99%		350 077	352 350	1,50%
	Pension livrée BIAT au 18/03/2025 (92 jours) au taux de 8,99%		550 089	552 287	2,35%
	Pension livrée BIAT au 13/03/2025 (85 jours) au taux de 8,99%		400 029	401 427	1,71%
	Pension livrée BIAT au 17/02/2025 (48 jours) au taux de 8,99%		400 041	400 141	1,70%
	Total général		11 091 360	11 118 570	47,27%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				47,24%

:

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2024 à D : 85.988 contre D : 3 au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	85 986	-
Autres Créances d'Exploitation	2	3
Total	<u>85 988</u>	<u>3</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2024 à D : 10.817, contre D : 581 au 31.12.2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>30/12/2023</u>
Gestionnaire	5 409	132
Distributeur	5 409	449
Total	<u>10 817</u>	<u>581</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2024 à D : 2.935, contre D : 1.233 au 31.12.2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 817	48
Retenues à la source à payer	396	65
TCL	322	6
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	714
Contribution sociale de solidarité	400	400
Achats titres à décaisser	-	
Total	<u>2 935</u>	<u>1 233</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	547 090
Nombre de titres	7 924
Nombre d'actionnaires	669

Souscriptions réalisées

Montant	26 294 011
Nombre de titres émis	380 840
Nombre d'actionnaires nouveaux	178

Rachats effectués

Montant	(5 559 136)
Nombre de titres rachetés	(80 518)
Nombre d'actionnaires sortants	(153)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 544
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	10 800
Frais de négociation de titres	(273)
Régularisation des sommes non distribuables	448 256
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	18 895
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	716 127

Capital au 31-12-2024

Montant	22 485 313
Nombre de titres	308 246
Nombre d'actionnaires	694

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 Avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 56.167, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2024, contre D : 5.211 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023 et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
<u>Revenus des actions</u>				
- Dividendes	-	2 453	-	3
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- Intérêts	8 566	15 421	1 097	5 252
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	47 601	54 258	4 114	21 396
TOTAL	56 167	72 132	5 211	26 651

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2024 à D : 10.448, contre D : 2.499 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des dépôts à vue	1 252	2 578	501	2 033
Intérêts des certificats de dépôt	6 843	6 843	-	-
Intérêts des BTCT	2 353	8 662	1 998	5 561
TOTAL	10 448	18 083	2 499	7 594

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2024 à D : 135.196, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2023, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts des pensions livrées	135 196	141 824	-	-
TOTAL	135 196	141 824	-	-

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 15.401, contre D : 1.849 sur la même période de l'exercice 2023, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Commission de gestion	7 544	9 086	462	2 109
Commission de distribution	7 857	12 482	1 387	6 327
TOTAL	15 401	21 568	1 849	8 436

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 6.717, contre D : 261 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Redevance CMF	2 536	3 054	155	709
TCL	437	529	32	107
Autres	3 744	4 010	74	378
TOTAL	6 717	7 593	261	1 193

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est chargée des choix des placements. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La gestion administrative et comptable de la société est confiée à "TUNISIE VALEURS".

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération du distributeur :

"TUNISIE VALEURS" est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit à partir du 1er janvier jusqu'au 31 octobre de l'année 2024 une rémunération de 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

À partir du 1er novembre 2024, et suite à la décision du conseil d'administration réuni en date du 08 octobre 2024, la commission de distribution a été ramenée à 0,25% de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien."